

Avant-propos

Voilà une dizaine d'années qu'un groupe d'économies émergentes et en développement tire la croissance et le développement, faisant basculer le centre de gravité de l'économie mondiale. Depuis dix ans, la progression du produit intérieur brut (PIB) mondial doit davantage aux pays en développement qu'aux économies avancées. Si cette tendance devait se poursuivre, les pays en développement représenteront 57 % du PIB mondial en 2030. Les économies dynamiques – en particulier les géants asiatiques que sont la Chine et l'Inde – sont de puissants moteurs de la croissance économique. Ce rôle est confirmé par leur contribution au redressement mondial après la crise financière et économique.

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, les décideurs doivent tirer parti de ces tendances. La prospérité grandissante de nombreuses régions en développement offre d'immenses opportunités. Au cours des vingt dernières années, près d'un demi-milliard d'individus sont sortis de l'extrême pauvreté – une progression sans précédent dans l'histoire récente.

Le développement fait partie intégrante de la mission de l'OCDE, qui est de bâtir une économie mondiale plus solide, plus verte et plus équitable. Cette première édition des Perspectives du développement mondial : le basculement de la richesse rend compte des changements fondamentaux et systémiques à l'œuvre dans l'économie mondiale depuis deux décennies. L'ouvrage se concentre sur les raisons de l'amélioration des performances économiques des principaux pays en développement et sur ses conséquences.

Le rapport attire l'attention sur les relations Sud-Sud, qui devraient constituer l'un des principaux moteurs de la croissance au cours de la prochaine décennie. Les liens économiques entre pays en développement se sont resserrés avec l'apparition de nouveaux pôles de croissance. Entre 1990 et 2008, les échanges commerciaux Sud-Sud ont été multipliés par plus de vingt, contre quatre seulement pour le commerce mondial. Les politiques publiques doivent tirer le maximum de ces flux entre pays du Sud. D'après nos calculs, si leurs droits de douane étaient ramenés aux niveaux de ceux des pays avancés, les pays en développement pourraient dégager des gains de bien-être considérables : ils seraient plus de deux fois supérieurs à ceux produits par une réduction analogue des droits sur les échanges Nord-Sud. Les liens Sud-Sud offrent des opportunités sur le plan du commerce, mais aussi de l'aide, des investissements directs étrangers et des migrations.

On s'accorde toutefois de plus en plus à reconnaître que la croissance économique ne suffit pas. Les inégalités sont toujours flagrantes et, selon ce rapport, elles s'aggravent dans de nombreux pays en développement à croissance rapide. Pour que le progrès social aille au rythme de la croissance, des interventions volontaires et déterminées devront mettre la croissance au service des pauvres et définir des politiques sociales qui protègent et favorisent le bien-être. Grâce à la nouvelle richesse des économies émergentes, les autorités sont désormais en mesure de consacrer davantage de fonds publics à la protection sociale. La réponse réside au moins en partie dans les innovations mises en place dans les pays du Sud. Depuis la fin des années 1990, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Mexique – tous des économies émergentes – ont adopté des mécanismes de

transferts monétaires dont bénéficient aujourd'hui 90 millions de ménages. Ces dispositifs ne reposent ni sur l'assurance ni sur des cotisations, mais sont financés par l'impôt.

L'élaboration des politiques au niveau international doit elle aussi s'adapter à un monde dans lequel les pays en développement pèsent d'un poids économique croissant. Nos décisions, nos actes et notre façon de travailler ensemble doivent prendre en compte et refléter les nouvelles réalités économiques. Le G20 est ainsi devenu le principal forum de coopération économique internationale. C'est là l'évolution la plus significative et la plus positive jusqu'ici. Les institutions internationales doivent elles aussi s'adapter. L'OCDE s'ouvre, devient plus internationale et plus participative. Elle accueille de nouveaux membres et son initiative d'engagement renforcé consolide le dialogue et la coopération avec cinq grandes économies émergentes. Il s'agit précisément des pays qui se trouvent au cœur du basculement de la richesse : l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

Ce rapport montre que la « montée des autres » ne constitue pas une « menace pour l'Occident ». En réalité, il s'agit d'une tendance éminemment positive pour le développement et pour l'économie mondiale. L'OCDE continuera de soutenir la prise de décisions fondée sur des données probantes afin d'encourager le progrès et de réduire la pauvreté et les inégalités, pour une économie mondiale plus solide, plus verte et plus équitable.



Angel Gurría
Secrétaire général
Organisation de coopération
et de développement économiques



Extrait de :
Perspectives on Global Development 2010
Shifting Wealth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264084728-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2010), « Avant-propos », dans OCDE, *Perspectives on Global Development 2010 : Shifting Wealth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264084742-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.